



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/852

Lancement de l'opération n° 60021876 "Kiosques - Travaux du propriétaire 2021-2026" et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-1, programme 20014

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

**Rapporteur :** Mme AUGEY Camille

**SEANCE DU 27 MAI 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

---

**PRESIDENT :** M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU :** Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS :** M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :** Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES :** ?

2021/852 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 60021876 "KIOSQUES - TRAVAUX DU PROPRIETAIRE 2021-2026" ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2021-1, PROGRAMME 20014 (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Kiosques – Travaux de conservation et développements » ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation patrimoine développement économique 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20014.

Cette ligne de financement est destinée aux travaux intervenant sur le patrimoine de la Ville, géré par la Direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat, et utilisé à des fins commerciales par des occupants privatifs. Sont concernés 26 kiosques et édicules installés sur les territoires de la Ville et notamment dans les parcs de la Tête d'Or et de Gerland. Les bâtiments abritent diverses activités : presse, fleurs, restauration, activités ludiques dans les parcs. La Ville de Lyon est propriétaire de la majorité des bâtiments et assure l'entretien et la gestion de 5 kiosques situés sur la Place Bellecour Lyon 2<sup>ème</sup> et, de 2 kiosques à fleurs situés sur la Place Lyautey Lyon 6<sup>ème</sup> propriétés de la Métropole.

Cette opération estimée à 350 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation patrimoine développement économique 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20014.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 ;

Vu l'avis du Conseil des 2<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme ;

**DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 60021876 « Kiosques - Travaux du propriétaire 2021-2026 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation patrimoine développement économique 2021-2026 » n° 2021- 1, programme n° 20014.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 20014, AP n° 2021-1, opération n° 60021876 et seront imputées sur les chapitres 20, 23 et autres fonction 62, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2021 : 30 000 €;
- 2022 : 65 000 €;
- 2023 : 65 000 €;
- 2024 : 65 000 €;
- 2025 : 65 000 €;
- 2026 : 60 000 €

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET